

JUILLIAN



BULLETIN MUNICIPAL N° 70

2^{ème} semestre 2019

* Bonne année

2020



Classe de CE1 de Mme ETCHEBERRY

PAGE 16

ZOOM SUR...

Jean-Claude RIEUDEBAT

2..... EDITO DU MAIRE

3..... INFOS/BRÈVES

4-7 VIE DE LA COMMUNE

Alter Tour
Fête Locale
Cérémonie du 11 Novembre
Comité des Fêtes

8-9 CHRONIQUES VILLAGEOISES

JUILLAN D'ANTAN

10-13... VIE DE LA COMMUNE

Inauguration du Mini-Bus Travaux
Octobre culturel
Octobre rose
Téléthon 2019

13..... INTERCOMMUNALITÉ

Actualités sur la CA TLP

14..... ECOLE

15..... ETAT CIVIL

16 ZOOM SUR...

Jean-Claude RIEUDEBAT

Direction de la publication : Fabrice Sayous.
Conception graphique, mise en page et impression :
Bigorre Imprim' - 11 route de Pau - Tarbes



Chères juillanaises, chers juillanais,

Dans un contexte où la France connaît un bouleversement de son organisation territoriale, bousculée par les transferts de compétence, il convient d'être de plus en plus clairvoyant dans les choix municipaux.

Augmenter les recettes sans augmenter les taux d'imposition communaux, afin de toujours et encore plus satisfaire les besoins des juillanais, telle est l'équation que nous avons choisi de résoudre en construisant le pôle santé, les locaux commerciaux, en vendant des repas cantine aux extérieurs, en louant des salles supplémentaires (Moulat par exemple), nos services et nos matériels, en récupérant le foncier des téléports que nous abandonnions à la CCCO avant la création de la communauté d'agglomération (chaque nouveau téléport rapporte environ 8 000€ par an)... L'appartenance à la « grande aggro » a contribué d'ailleurs à l'accroissement des recettes de la commune avec notamment le versement annuel de 71 309€ de fonds de péréquation intercommunal au lieu d'avoir à payer environ 12 000€ par an à ce même fonds. Voici pour quelques exemples, mais beaucoup d'autres pourraient être énumérés.

Cette manne nouvelle permet de ne pas baisser de rythme en refusant de sombrer dans l'attentisme ou la frilosité. Mais nous n'aurions pas pu financer nos projets sans les indispensables aides et subventions de nos partenaires financiers (Europe, Etat, Région, Conseil départemental, Intercommunalité...), qu'ils soient ici remerciés.

Vous êtes nombreux à m'aborder pour me faire part de votre satisfaction de voir le village évoluer, s'embellir. Bien sûr il reste encore à faire et à imaginer, mais déjà les résultats sont visibles. Gérer une commune c'est prévoir, anticiper, n'oublier aucune tranche de population. C'est veiller à maintenir les équipements existants avec des normes en perpétuels changements, c'est également en construire de nouveaux pour anticiper l'avenir.

Recréer du lien social dans une société cloisonnée est aussi une de nos priorités et les nouveaux espaces de détente (promenade du Juncassa, nouveaux terrains de boule de Bellevue et de la Pujolle par exemple) ont démontré qu'il est possible de redonner vie à des espaces qui avaient tendance à se désertifier. Le prochain repas des aînés courant janvier sera à n'en pas douter un moment de convivialité et de fête très apprécié. Sa renommée depuis sa création en 2017 n'est plus à prouver.

Dans le même ordre d'idées, le déplacement de la fête locale, de l'avis même des mamans, a permis une sécurisation plus accrue du complexe vis-à-vis de nos chères têtes blondes (ou brunes...) mais aussi a créé un recentrage inédit. La sécurité des biens et des personnes justement, se trouve renforcée par les 18 caméras de vidéo protection que nous avons installées çà et là sur les lieux sensibles. D'autres suivront.

Le centre bourg reprend vie également, grâce aux multiples aménagements, et la dernière phase du projet que nous vous avons présenté en réunion publique et lors de la semaine d'exposition sera réalisée en 2020.

Concernant les récentes décisions votées par les conseillers communaux, je suis ravi de vous informer de la gratuité des transports scolaires à compter de la rentrée de septembre pour les collégiens, lycéens et étudiants. En effet c'est désormais la CATLP qui gèrera ces transports dans toute l'agglomération.

Sur ces bonnes nouvelles il me reste à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, avec un coup de cœur particulier aux personnes seules, malades ou dans la souffrance.

Bien amicalement,

Votre maire Fabrice SAYOUS

NOUVEAUX CORRESPONDANTS DE PRESSE

Depuis la rentrée, un groupe s'est constitué afin de relater la vie du village sur vos journaux locaux : la Nouvelle République des Pyrénées et la Dépêche du Midi. Nous remercions Cathy Rouch, Paquita Vignaux, Jean-Claude Rieu-debat, Anne-Marie David Serres, Laura Camus et Laura Castres pour leur dévouement.

Contact : comiteredactionjuillan@gmail.com

SECURITE ROUTIERE

A la demande de la Mairie de Juillan et en liaison avec la Police Municipale, un radar de comptage des services de la Préfecture a été implanté en mai 2019, rue de la Fontaine, au sud du croisement avec la rue des Pyrénées. Le but de ce radar était d'apporter des éléments de réponse en matière de sécurité routière pour donner suite à la doléance d'une riveraine signalant une vitesse excessive des véhicules. Le rapport transmis par les services de la préfecture montre que 85% des usagers roulent en dessous de 32 km/h et qu'il n'y a pas de problème de vitesse à cet endroit,

le coussin berlinois remplissant son rôle de ralentisseur. Dans le sens sud-nord la moyenne des vitesses est de 24 km/h de jour et de 23 km/h la nuit. Dans le sens nord-sud, la moyenne des vitesses est de 27 km/h de jour et de 25 km/h de nuit. Le trafic moyen est de 1021 véhicules les jours ouvrés, essentiellement VL.

Une autre étude a été réalisée en novembre de cette année, route de Louey, entre le « Cédez le passage » rue Léon Morane et le chemin de Péruilhès, le bilan statistique n'a pas encore été délivré par les services de la Préfecture.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 05/01/2020 : Loto organisé par JOS Foot
- 10/01/2020 : Vœux du Maire
- 11/01/2020 : Repas des aînés
- 08/03/2020 : Duathlon
- 15/03/2020 : Elections Municipales (1^{er} tour)
- 22/03/2020 : Elections Municipales (2^{ème} tour)
- 28/03/2020 : Défilé de mode organisé par Stéphane dance
- 29/03/2020 : Loto organisé par la Joie de Vivre
- 03/04/2020 : Loto organisé par Juillan XV
- 11/04/2020 : Vide Grenier organisé par JOS Foot
- 12/04/2020 : Bal de Pâques
- 25/04/2020 : Concert des Amis de la Musique de Robert Clos
- 01/05/2020 : Vide grenier organisé par l'APE « Les Pitchounets »
- 01, 02 et 03/05/2020 : Tournoi tennis handisport
- 08/05/2020 : Commémoration au monument aux morts
- 17/05/2020 : Crapa 'Uttade
- 13 et 14/06/2020 : Festival Happy Dancers
- 21/06/2020 : Fête de la Musique
- 3, 4 et 5/07/2020 : Fête Locale

ELAGAGE

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation. La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Hauteur de la plantation	Distance minimale à respecter en limite de propriété
Inférieure ou égale à 2 mètres	0,5 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

➤ Obligation d'élagage faite aux propriétaires de haies bordant une voie ou un chemin ouvert à la circulation publique. Art. L 2212-2 du code général des collectivités territoriales, Art L 114-2 et R 116-2 du code de la voirie. Contravention de 5^{ème} classe (montant maximum 1 500 euros et 3 000 euros en cas de récidive).

**EN 2020 DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES,
tous les emballages se trient !**

Afin de simplifier le geste de tri des habitants, le SMTD65 et le SYMAT ont décidé de déployer de nouvelles consignes de tri. Plus simple, moins contraignante cette nouvelle consigne vise l'efficacité sur l'ensemble du département.

À partir du 2 janvier 2020, les Hauts-Pyrénéens pourront déposer tous leurs emballages sans exception dans leur point d'apport volontaire, leur colonne enterrée, leur bac ou sac jaune, qu'ils soient en plastique, en carton, ou en métal. Aucun changement n'est apporté pour la consigne de tri des papiers, revues et magazines.



Attention néanmoins, seuls les emballages sont concernés : il ne faut pas déposer d'objets dans le tri sélectif.

Le petit plus pour le tri des emballages :

- Êtes-vous sûr qu'il s'agit d'un emballage ?
Oui ? Alors déposez-le dans le bac jaune. Non ? Laissez-le dans la poubelle d'ordures ménagères.
- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.
- Déposez-les, en vrac dans le bac sans les imbriquer (pas dans un sac).

**LES P'TITS NOUVEAUX
QUI VONT DÉSORMAIS DANS LE BAC JAUNE**



www.smtid65.fr

Crédit photos : ©Chro, Adobe stock

ALTER *Tour*



FÊTE *Locale*



Apéritif en présence du Préfet



CÉRÉMONIE du 11 novembre



COMITÉ des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Juillan est relancé sous le nom des «Amis Juillanais». Le but est d'organiser des festivités et des animations diverses.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Membres du Bureau de l'association :

- Président : Denis CASSOU
- Vice-président : Dominique DESPAUX
- Secrétaire : Thierry DURDOS
- Secrétaire adjointe : Céline FONG-KIWOK
- Trésorier : Pascal ALVES
- Trésorier adjoint : Pascal JEUNET
- Christophe DEDIEU, Bruno MORÈRE

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Denis au 06 27 47 11 10 ou Dominique au 06 48 28 72 74**



JUILLAN D'ANTAN



**A L'INVITE DE L'INSPECTION ACADÉMIQUE ET DU RECTORAT
TOUTES LES COMMUNES DES HAUTES-PYRÉNÉES ONT ÉTÉ PRIÉES
DE RÉDIGER UNE MONOGRAPHIE AUSSI COMPLÈTE QUE
POSSIBLE EN 1887.**



UN CERTAIN M.LASCOUT

Ce sont tout naturellement les instituteurs, ceux qui détenaient le savoir et maîtrisaient le mieux la langue et l'orthographe qui se chargèrent de cette tâche. Avec plus ou moins de zèle d'ailleurs selon leur degré d'implication personnelle et les atouts de leur commune.

A Juillan, l'instituteur d'alors, un certain M.LASCOUT se contenta visiblement du minimum syndical : à peine sept pages manuscrites complétées par deux plans très basiques de la Mairie-Ecole, soit pas mieux que son collègue du petit village d'Averan, et deux fois moins que M.SABATHIÉ à Lanne ou M.RACINE à Layrisse et même quatre fois moins que M.SALETTES à Ger ou M.MARS à Ibos qui comptait alors 1528 habitants, soit presque autant que Juillan. La palme revenant à M.RONDOU de Gèdre avec pas moins de 83 pages ! Mais il est vrai que ce dernier était historien, littérateur et entomologiste réputé. Et qu'il était aussi mieux

servi en termes de géographie et de légendes avec Gavarnie.

RIEN DE SPÉCIAL

Après avoir très succinctement localisé la commune, M.LASCOUT s'est attardé un peu plus sur les cours d'eau, sur l'Echez « qui arrose de belles et grasses prairies mais qui promène ses eaux boueuses après les pluies ou la fonte des neiges » et sur la Geüne « née dans les marais de Louey »⁽¹⁾ et dont le cours est « inférieur à 3000 mètres avec un lit à sec pendant les trois ou quatre mois de grandes chaleurs ». Il signale aussi d'abondantes fontaines⁽²⁾ sur le territoire communal dont l'eau est « peu chargée en calcaire ».

« On ne trouve pas à Juillan de curiosités naturelles » dit-il, à part le Turon⁽³⁾ et son « assez joli point de vue ».

En 1886, Juillan comptait 1644 habitants répartis en 389 ménages et était dirigé par un conseil municipal de 16 membres. Son budget était tant bien que mal maintenu en équilibre grâce à « une indemnité de 1200 francs

payée par le ministère de la Guerre comme location d'un champ de tir pour les exercices à feu »⁽⁴⁾

L'AGRICULTURE

Blé, maïs, pommes de terre et fourrage constituaient l'essentiel des cultures « aux procédés hérités des ancêtres où la routine règne en maîtresse »

Par ailleurs « l'apparition de l'oïdium a condamné les vignes hautes⁽⁵⁾ presque entièrement détruites. Si le phylloxéra n'a pas encore fait son apparition,⁽⁶⁾ un ennemi terrible, le mildiou a compromis les dernières récoltes qui produisent un vin agréable mais peu alcoolisé »

Vaches de race lourdaise, moutons dits de montagne et de « belles poulinières » voilà le bétail élevé par nos aïeux.

Les chasseurs, eux, tirent « quantité de cailles, de râles⁽⁷⁾, lièvres etc..... et ils chassent la palombe en faisant de véritables hécatombes »⁽⁸⁾ écrit-il.

Juillan comptait alors quatre moulins⁽⁹⁾ et deux scieries⁽⁹⁾ mûs bien sûr par les eaux de l'Echez.

R.A.S. ENCORE

« La commune ne paraît pas avoir joué un grand rôle dans le Moyen-âge ni dans les temps modernes » dit-il. Sous Philippe le Bel il relève qu'une enquête fit ressortir que Juillan ne comptait que 26 feux aux alentours de 1300. Et le magister juillanais d'ajouter : « on aura tout dit si l'on cite Colomès de Juillan⁽¹⁰⁾, excellent ingénieur à qui l'on doit la première idée de dérivation du Gave de Pau pour arroser la partie ouest du Bassin de l'Adour ».

Le langage juillanais qu'il devait, lui, appeler patois est selon lui « à peu près le même que celui des environs de Tarbes, sauf que le a se prononce presque comme un o ». Pas un mot sur la richesse du vocabulaire, la cohérence syntaxique, les chants, contes populaires ou légendes en vogue à son époque comme l'ont fait nombre de ses collègues enseignants pour leur commune.

Quant à nos ancêtres, M.LASCOUT les décrit comme « simples, d'un abord facile et ouvert.

Leur nourriture consiste surtout en pain fabriqué avec de la farine de meteil⁽¹¹⁾ et en pâte⁽¹²⁾ faite avec la farine de maïs. Le mistra⁽¹³⁾ n'a pas totalement disparu et on ne fait usage que de viande de porc ou d'oie salée ou confite ».

Tous les habitants, précise-t-il, sont des « catholiques fervents ». Enfin, « Juillan ne présente pas de monuments antiques ».

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

« Quatre instituteurs se partageaient la population scolaire » avant l'arrivée d'un instituteur « public » dont les résultats furent « magnifiques »⁽¹⁴⁾ au point qu'on lui attribua deux adjoints.

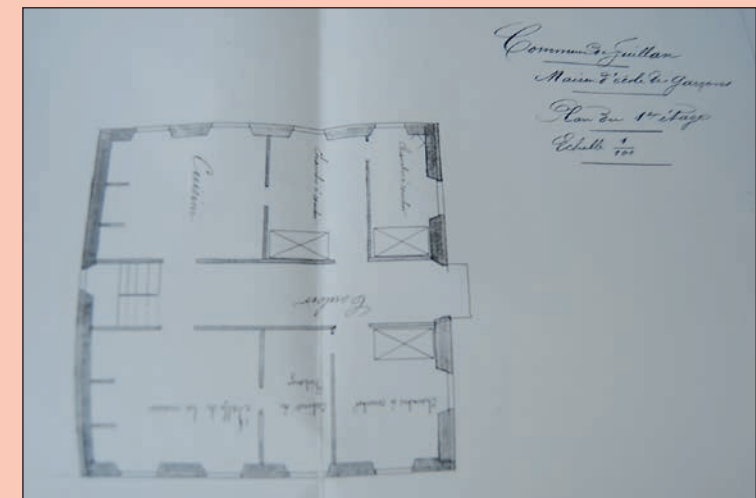
La classe qui pouvait recevoir 80 élèves en accueillait en fait 200(!) dont 150 étaient « présents régulièrement » selon son pointage. Et c'est sans trop d'illusions qu'il réclame des améliorations tout à fait nécessaires.

« Le nombre des illettrés est très petit et tous les conscrits de l'année ont signé leurs noms » fait-il heureusement remarquer. L'école possédait quand même une bibliothèque créée en 1865 et dont les ouvrages étaient lus surtout par « les élèves du cours supérieur ». Son traitement à lui était de 1200 francs et celui de ses stagiaires de 700 francs, l'indemnité du logement venant en sus.

Un point c'est tout.⁽¹⁵⁾

N.D.L.R. :

- 1) Inexact : c'est plutôt dans les environs de Bartrès.
- 2) Sources serait plus juste ; ce n'est pas la même chose.
- 3) Et le Coustaou, alors ? Et Biacave et sa plantade de chênes dès 1858 ?
- 4) Il s'agit de la Lande, plus tard appelée Polygone et dont la partie Est est occupée par le Lotissement Bellevue, de nos jours.
- 5) Les vignes en hautains ou pachérées dont les sarments couraient sur des arbres, des merisiers par ex...
- 6) Ça ne tardera guère au cours de la décennie suivante.
- 7) Râles : oiseaux échassiers vivant souvent près des cours d'eau.
- 8) Voir B.M. n°68
- 9) Celles de chez Plégué et du Moulin Palats.
- 10) On lui doit aussi un projet de percement de Gavarnie pour communiquer avec l'Espagne. Et c'est faire peu de cas de son contemporain D.JOURDANET (voir B.M. n° 65)
- 11) Meteil : mélange de deux céréales différentes : blé et orge, par ex...
- 12) La fameuse « pasta » ou le roboratif « pastet ».
- 13) Le mistra appelé aussi mesturet ou milhas : pain grossier à base de farine de maïs.
- 14) Ah ! les fameux « hussard noirs de la République » !
- 15) Dans son ouvrage « les H.P. sous Napoléon III » publié en 1856, Abadie de Sarrancolin mentionne tout de même sur Juillan 4 charrons, 3 bouchers, 8 tailleurs, 10 tisserands ainsi que dix grosses familles de notables : Miqueu, Jouanolou, Baget-Esqivan, Viscaro-Roué, Couhitte, Bourolle, Masternau, Luby, Tucard et Escladie.



INAUGURATION *du mini-bus*

Début septembre, la commune a inauguré le nouveau mini-bus, en présence des différents annonceurs. Nous remercions la société EPHREM Peinture, la charcuterie Jean-François ABADIE, INTERMARCHÉ, la SARL OMNISOLS, le garage Sébastien PÉRE, la SARL Jacques SANZ, la SAS GRISENTI, l'entreprise CASTELLINI et FILS, VERDY ELECTRO DIESEL, la SOGEP, CLAIR IMMO, TOITURES PYRENNENNES, EURL ALMEIDA, CLEVIA SUD OUEST et la SARL PYRENEES CONSTRUCTION pour leur contribution.

Grâce à ce mini-bus, il vous est offert la possibilité de vous rendre tous les jeudis matin au marché de Tarbes entre 8h et 10h30 pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion. Soulignons la disponibilité de conducteurs bénévoles grâce à qui ces déplacements sont possibles et nous les en remercions. Toute personne intéressée est priée de bien vouloir s'inscrire à l'accueil de la mairie. L'inscription sera prise en compte dans la mesure des places disponibles (8 places maximum).



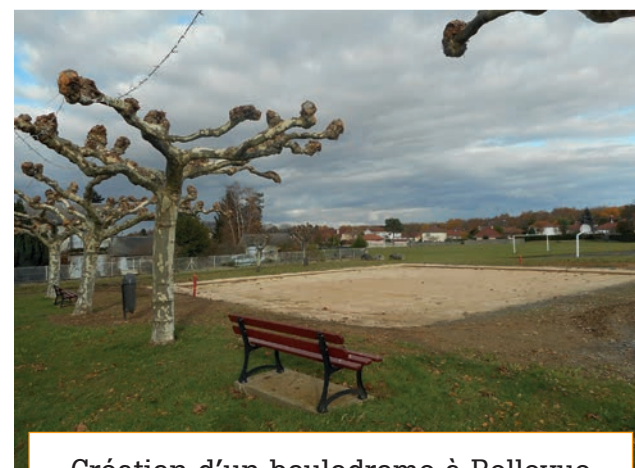
TRAVAUX



Aménagements de la Place de la Pujolle



Nouveaux parterres, route de Louey et avenue de la Gare.



Création d'un boulodrome à Bellevue



Locaux commerciaux

OCTOBRE *Culturel*



OCTOBRE *Rose*



TÉLÉTHON 2019



INTERCOMMUNALITÉ

ACTUALITÉS SUR LA CA TLP

CONCOURS D'INNOVATION « START'IN PYRÉNÉES » #SAISON 2

Suite au succès rencontré fin 2018 par le concours de startups innovantes « Start In Pyrénées » la CA TLP a décidé de renouveler cette opération en 2020. Pour rappel, ce concours initié par Fabrice SAYOUS, vice-président en charge de l'innovation et de l'enseignement supérieur, vise à attirer des jeunes entreprises innovantes sur notre territoire. Lors de la précédente édition, 4 projets avaient été primés avec des implantations réalisées sur notre territoire comprenant de nombreux emplois à la clé ! Si besoin était, il a encore récemment prouvé son bienfondé puisque la société Next Aéro Concept, arrivée deuxième au dit concours, vient d'investir 1,2 millions d'euros sur la zone aéroportuaire.

Plus d'infos : www.startinpyrenees.com

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Deux informations à retenir :

- Le taux de cette taxe a baissé passant de 13.2% à 13.04%
- Grâce à une amélioration des outils du centre du tri sélectif, et à un amendement de la réglementation, il sera possible dès début 2020 de diminuer notablement les déchets ultimes du container vert d'ordures ménagères (le seul facturé en taxe incitative) puisque le « bac jaune » (non facturé lui) pourra accueillir de nouveaux détritres désormais valorisables (cf fascicule du SYMAT...).

TRANSPORTS SCOLAIRES

La CA TLP devenue compétente pour organiser les transports scolaires du secondaire, il a été voté la gratuité sans condition de ressources pour les élèves du collège, du lycée et les étudiants à compter de la rentrée de septembre. Voici encore une excellente nouvelle puisque la somme qui sera économisée par certains foyers s'élève à plusieurs centaines d'euros.

CONCOURS *Dessin*

La commission information communication a décidé d'organiser un concours de dessin auprès des élèves de notre commune. Nous tenons à remercier les enfants ainsi que les professeurs pour leur implication.

- Classe de CP de Jacques Bourland : une œuvre collective sur le pont proche de l'école.
- Classe de CP d'Anthony Rubio : 19 œuvres individuelles sur les abords de l'école.
- Classe de CE1 de Mme Etchberry : 3 œuvres autour du Juncassa.
- Classe de CE1 de Mme Pagiusco : 1 œuvre collective autour des murs en galets
- Classe de CE2 de Mme Dubroca et Mme Védère : 21 œuvres individuelles sur le monument aux morts.

Au vu du succès rencontré, l'intégralité des dessins sera exposée en salle des Mariages courant janvier afin que chacun puisse les admirer.



Classe de CP de M. Rubio.



Classe de CP de M. Bourland.



Classe de CE1 de M^{me} Pagiusco.



Classe de CE2 de M^{me} Dubroca et M^{me} Védère.

Décès 2018

16/08/2018 AUTIQUET Grégory Christophe Amédée
07/12/2018 BERTRANNE Marie Joséphine Veuve PUCHEU
08/12/2018 DARRIEUX Didier Gilles

10/12/2018 TALON Jeanine Marie
21/12/2018 MARTINERIE Louise Michelle Paule Veuve TUR
26/12/2018 GARNIER Danièle Madeleine Denise Epouse BERGERET



Décès 2019

08/01/2019 CASTET Jeanne Marie Veuve BARBAUD
21/01/2019 PAVIS Monique Marie-Joseph Andrée Veuve CASTAING
27/01/2019 PIQUES Gilberte Catherine
08/02/2019 SENTENAC Pierre Daniel
05/03/2019 LAHILLE Raoul Pierre Sylvain
12/03/2019 TRAMBOUZE Emma, Marcelle Veuve FARGETON
27/03/2019 LESCOURRET Jean Henri Louis
29/03/2019 QUESADA François Charles
01/04/2019 GIRONELLA Jean, François
17/04/2019 BAUTE René Marcel Jean
25/04/2019 BOUZIANE Lahalia Bernadette Michèle Veuve MEGEVAND
29/04/2019 MAÎTRE Ludovic Claude Kevin
04/05/2019 SUBERBIE Marie-Louise Laurence Epouse HERAUT
23/05/2019 MILAN Roger Gaby Robert
23/05/2019 DUCOMBS Marthe Maria Veuve ABADIE
17/06/2019 GABARET Robert Raymond Alexandre

28/06/2019 LE THI LUC X Veuve TRICARD
01/07/2019 ANGIBAUD Marie Jeanne Henriette Veuve CLAVÈRE
02/07/2019 CAPDEBOSCQ Georgette Berthe Louise Veuve PEYRAMAYOU
08/07/2019 BÉROT Christophe Michel
14/07/2019 LOTTE Gilles Fernand Jean
29/07/2019 BRAU Marie
13/08/2019 MORENO Marcelle Veuve TISNÉ
15/08/2019 BERNARD Daniel Vincent
23/08/2019 CASSOU Nicole Henriette Veuve LANNES
30/08/2019 DEHENNAULT Roger Guy
05/09/2019 PIETRI Renée Henriette Veuve VIGIER
13/09/2019 DI PIAZZA Diego
26/09/2019 QUESSETTE Solange Irma Paulette Epouse KINAL
26/10/2019 ROQUES Léontine Marie Veuve CATAY
29/10/2019 SELS Claudie Paule Annie

Naissances 2018

PONS Seven, Jean-Marie, Jean-Paul 14/11/2018
POU Eloan 24/11/2018
MIQUEU Méliandre, Marie, Hélène 25/11/2018
CASTRE Romane, Laura 07/12/2018

BOURGOIN Siobhan, Jennifer, Danielle 10/12/2018
PIVOT Elliott, Vianney, Marc 30/12/2018
STOUPERIANO Lohan, Pierre, Jean 30/12/2018



Naissances 2019

COQUELIN Eliad 06/01/2019
DASTUGUE Lina 19/01/2019
GOVAERT Louise Joséphine Josette 08/02/2019
GONCALVES Logan 12/02/2019
DECOUX Thiago 21/02/2019
MESA Célia, Ericka, Gwendoline 15/03/2019
MONPELAT Lina 25/04/2019
JOURBERT Cataleya Lydia Sylvie 03/05/2019
ARRAMONDE Clément Maxime Gabriel 03/06/2019
BORRELL Victor Raphaël 24/06/2019
MAS ALVES Alice Julie 02/07/2019
ALVES Lisa, Alix 13/07/2019

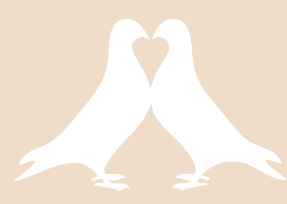
CARRERE Arya Pauline Juliette 12/08/2019
SOUBIE GRUWE Chloé 06/09/2019
CRITELLI Pablo Henri Gian 08/09/2019
FERNANDES Lisandro Florian 13/09/2019
MARTIN Milia Annie 23/09/2019
MOTOS Romy Marie Nathalie 26/09/2019
COMPAN TARDIEU Anna, Calie 05/10/2019
LAUZE Gibson Jean-Michel Jordan Brandon 07/10/2019
DEFAY Paolo 09/10/2019
RICAUD Lucie Hélène Aline 11/10/2019
GRIMALT Hayden Odet Yves 13/10/2019

Mariage 2018

08/12/2018 CAVAILLÉ Philippe Pierre Jean - LE TENSORER Céline Claire

Mariages 2019

08/06/2019 FLORAND Grégory - GANTIER Mélanie Aurore Virginia
08/06/2019 PILATE Frédéric - OUCHNI Aïcha
20/07/2019 FERNANDES Mathieu Manuel - PALETTE Adeline
27/07/2019 CAPDEVIELLE Serge André Henri - DE SOUSA REIS Laure
17/08/2019 HAVRET Gaëtan - HELBICQ-RICHARD Aurore, Aude, Marie-Joséphine
17/08/2019 PEYROU Bruno Antoine Pierre - LUIZ Cristina
24/08/2019 LABÉ Jean-Baptiste - ALVES Caroline Marie
14/09/2019 ERB Jérôme - BERGES Patricia, Cynthia, Gabrielle
21/09/2019 HERVE Yannick Félix Maxime Loïc - VOGT Perrine Sophie Marie



ZOOM SUR...

Jean-Claude RIEUDEBAT

Jean-Claude est né à Juillan à la maison de chez «Lateulade» où il réside. Après des études secondaires au Lycée Théophile Gautier et un bac littéraire obtenu avec mention, il s'inscrit au Lycée Pierre de Fermat à Toulouse en classes préparatoires au Grandes Écoles (hypokhâgne et khâgne) et sort Major sur 83 candidats au concours de l'I.P.E.S. d'anglais à la Faculté. Après une licence ès-lettres, il part effectuer un séjour d'un an en Angleterre suivi d'une année sous les drapeaux à la base Aérienne 709 de Cognac en tant qu'«appelé scientifique» selon la terminologie militaire en vigueur, c'est-à-dire en fait comme instructeur en phraséologie aéronautique anglaise pour les élèves-pilotes volant alors sur Fouga-Magister.

Rendu à la vie civile, il reprend ses études, décroche par correspondance le diplôme du Collège d'Occitanie de Toulouse ainsi que la maîtrise d'anglais à la Faculté de Toulouse puis un certificat de maîtrise d'occitan à la faculté de Pau, avec mention tout en effectuant ses stages pédagogiques à Pau-Orthez.

Il débute véritablement sa carrière professionnelle «en exil» comme il aime à dire, à savoir d'abord dans le Jura (Lycée de Saint-Claude) dans l'Académie de Besançon où il prépare l'agrégation, puis pendant trois ans en Haute-Marne (Lycée de Joinville) avant de «revenir au pays» ou presque, en Lot-et-Garonne (Lycée d'Aiguillon) pendant trois décennies. C'est en 2007 qu'il prend sa retraite pour revenir dans la maison des siens, sans pour autant cesser ses activités : nombre d'associations locales font appel à lui, à ses compétences dans le domaine culturel, patrimonial ou sportif : il est membre actif des «Amis de Filadelfe de Gerde», des «Amis de l'Histoire d'Andrest», du «Petit Patrimoine bâti en Bigorre», des «Bigourdans de Paris», des A.C.V.G. de Juillan, du «Souvenir de la Course Landaise» de Bascons (Landes), du club taurin de Séméac, de Juillan XV et Calhau XV et d'A.B.B.A.N. (64) On sait aussi qu'il est par ailleurs le présentateur attitré du groupe vocal juillanais des «Pierres qui Roulent» et le président-fondateur-acteur de la société juillanaise des «Amics de Victor Hugo» qui a pour but de faire mieux connaître la vie et l'œuvre du grand homme au travers d'une vingtaine de soirées

culturelles par an, à Juillan et ailleurs. Homme de plume aussi, il a parallèlement mené une activité de journaliste (Sud-Ouest, la Dépêche, la Tuile de Mont-de-Marsan fondée en 1905, Gascogne-La Talanquère de Nogaro dont il a été le dernier rédacteur-en-chef après 17 ans de contribution fidèle).

Il a commis plusieurs ouvrages aussi : un sur le Monument aux Morts et les Poilus de Juillan, deux sur le rugby juillanais et un autre sur la bastide médiévale de Damazan (47). On ne s'étonnera pas si la Municipalité juillanaise lui a confié depuis longtemps déjà la rédaction des pages centrales de ce Bulletin qu'il envisage de regrouper en un volume un jour pour que les néo-juillanais disposent de références historiques et humaines sur la commune qu'ils ont choisi d'habiter.

Il a écrit par ailleurs quantité d'articles, de discours, de poèmes, de nouvelles en français, anglais ou occitan indifféremment. Ce qui lui a valu plusieurs récompenses littéraires : à Lannemezan, Pau, Villefranche ou Mugron (Landes) où il a remporté en 2001 le 1^{er} Prix au concours de la meilleure nouvelle taurin Landaise avec son récit fictif «Ecartis de rêve».

On le sait très attaché à la Course Landaise donc et aussi au rugby juillanais. On sait moins qu'il est un autre sport qui lui est cher aussi, le cricket, si populaire l'été dans les pays anglophones. Il a lui-même fondé

en 1989 un club à Damazan (47) dont il est toujours président 30 ans après et pour lequel il a fait aménager un superbe terrain avec l'appui du Conseil Général. Là, il a rencontré – et battu – avec son équipe des visiteurs aussi huppés que l'équipe d'Irlande, celle de Hong-Kong, de l'Université de Canterbury (Nouvelle Zélande), du Windsor Cricket Club (le club privé de la Reine d'Angleterre !). Et même cet été encore le onze de Hambleton (Grande Bretagne) connu pour être le berceau du cricket mondial dès 1722.

Il a eu droit aux compliments de M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuelle de l'Académie Française pour «l'attachement à la langue française» qu'il a manifesté dans sa traduction des règles du cricket en français pour la Fédération, ainsi que pour avoir introduit un mot nouveau dans la X^{ème} édition du Dictionnaire officiel de la langue française en 2005. Et il a eu l'insigne privilège d'avoir été admis au sein du très sélect et très prestigieux M.C.C. fondé à Londres en 1787 et qui régit toujours l'esprit et les principes du cricket au niveau mondial : il y a été intronisé sous la présidence du Prince Philip, duc d'Edimbourg, le mari de la Reine. Et il est le seul français à ce jour à avoir eu cet honneur.

Il a aussi reçu la médaille du Tourmalet (escaladé cinq fois à vélo), la médaille «Honneur et dévouement», celle d'Honneur de la ville de Bénéac pour services rendus et a été fait Chevalier des Palmes Académiques en 2007. Et il est aussi – et il y tient – vigneron au Balavay !

